

# De Gaulle et le Mérite

Création d'un ordre  
républicain

---

*Dossier de presse*



# De Gaulle et le Mérite

## Création d'un ordre républicain

Le musée de la Légion d'honneur salue le cinquantenaire de l'ordre national du Mérite dans une exposition présentée du 14 juillet 2013 au 26 janvier 2014. *De Gaulle et le Mérite, création d'un ordre républicain* dévoile les coulisses de la fondation du second ordre national, pilier d'une large réforme du système de décorations françaises voulue par le Général dans une France en pleine modernisation.

Projets, lettres, photographies, films d'époque, documents d'archives : les éléments historiques qui ont entouré la création de l'ordre national du Mérite le 3 décembre 1963 sont montrés pour la première fois dans leur ensemble au public. La face symbolique de l'Ordre se dessine à travers les gouaches des premiers insignes, les outillages et une vidéo de leur fabrication, le brevet de titulaire et les décorations de personnalités.

Incarnant les valeurs et l'universalité de l'ordre national du Mérite, les décorés d'hier et d'aujourd'hui sont mis à l'honneur dans un annuaire interactif qui rassemble leurs 306 000 noms.

---

### Sommaire

—  
ÉDITORIAL  
DU CHANCELIER  
DE L'ORDRE NATIONAL  
DU MÉRITE  
p. 3

PARCOURS  
DE L'EXPOSITION  
p. 4

LA CRÉATION DE L'ORDRE  
NATIONAL DU MÉRITE :  
CLÉ DE VOÛTE  
DE LA RÉFORME  
DES DÉCORATIONS  
FRANÇAISES  
p. 6

ORGANIGRAMME  
DE L'EXPOSITION  
& INFORMATIONS  
PRATIQUES  
p. 7

PUBLICATION  
p. 8

LE MUSÉE  
DE LA LÉGION  
D'HONNEUR  
ET DES ORDRES  
DE CHEVALERIE  
p. 9

---

### Contact presse

—  
Grande chancellerie de la Légion d'honneur  
Alice Bouteille  
01.40.62.83.15  
alice.bouteille@legiondhonneur.fr

—  
*Les visuels du dossier de presse sont disponibles  
sur simple demande.*

# Éditorial du chancelier de l'ordre national du Mérite



Insignes de grand'croix  
de l'ordre national du Mérite  
du général de Gaulle  
*Fabrication Monnaie de Paris*  
Musée de l'ordre de la Libération  
© ECPAD

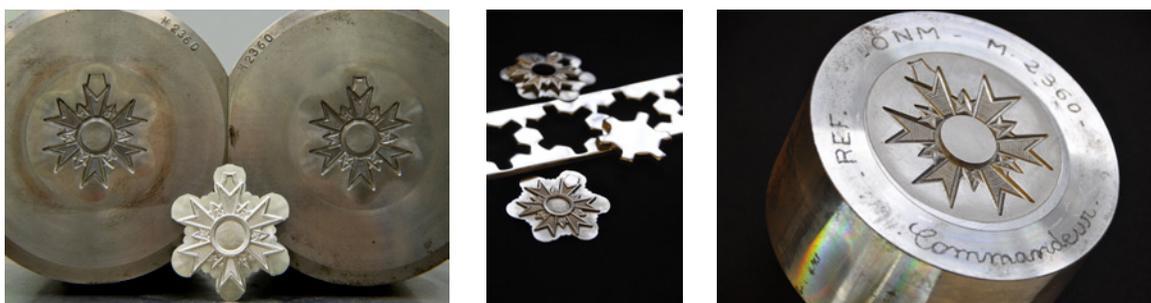
À l'occasion du cinquantenaire de l'ordre national du Mérite créé le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, nous avons voulu honorer l'ensemble de ses membres dans une exposition au musée de la Légion d'honneur, *De Gaulle et le Mérite, création d'un ordre républicain*. J'emprunte à mon prédécesseur, le général Catroux qui œuvra à la fondation de ce nouvel ordre, ces quelques lignes, significatives de notre ambition commune : *Mon musée se devait d'évoquer, dans une représentation digne de son rang de haute distinction, l'ordre du Mérite (...) afin que les visiteurs puissent mieux comprendre la portée et la valeur du second ordre national dont la création marque une étape très importante de l'histoire des récompenses en France.*

Il fallait la volonté inébranlable du général de Gaulle, son autorité sans appel, pour que le général Catroux parvienne à porter jusqu'à son terme l'ambitieux projet de réforme des récompenses mis en chantier à l'aube de la Ve République et dont l'ordre national du Mérite constitue la clé de voûte.

Un ordre honorifique est toujours créé par les autorités souveraines pour stimuler des énergies particulières du pays à un moment essentiel de l'histoire. On le mesure tout autant sous l'Ancien Régime (ordres de Saint-Michel, du Saint-Esprit et de Saint-Louis) qu'avec la fondation de la Légion d'honneur par Napoléon Bonaparte et celle, par le chef de la France libre, de l'ordre de la Libération. L'ordre national du Mérite n'échappe pas à cette logique, comme l'exposition en témoigne. Le regarder avec les cinquante ans de recul de son existence conduit à apprécier toute la pertinence de ses principes fondateurs : ils lui permettent de répondre à ses objectifs initiaux et d'occuper pleinement sa place de second ordre national dans notre pays.

Général d'armée Georgelin  
GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,  
CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

# Parcours de l'exposition



Outillage de la Monnaie de Paris : coins de frappe, étapes de fabrication et matrice originale des insignes de l'ordre national du Mérite.

© ECPAD ; Dominique Anterion

L'exposition s'intéresse aux raisons de la création de l'ordre national du Mérite et à son contexte historique : celui de la réforme de la Légion d'honneur et des décorations françaises voulue par le général Catroux alors grand chancelier – et rendue possible grâce à l'intérêt que lui portait le général de Gaulle.

Projets, lettres, photographies, films de cérémonies de remises d'insignes, documents historiques, insignes accompagnés des outillages et vidéo de leur fabrication retracent l'histoire du nouvel ordre appelé à seconder la Légion d'honneur tout en rationalisant les ordres ministériels spécialisés devenus pléthoriques.

## Max Léognany, créateur des insignes

Élève à l'Ecole des beaux-arts d'Henri Bouchard (sculpture) et d'Henry Dropsy (gravure en médailles), Max Léognany (1913-1994) obtient un grand prix de Rome de médaille en 1945. Employé dans un atelier de joaillerie, il allie sculpture, gravure et création de bijoux. Il réalise de multiples projets : épées d'académiciens, bijoux et nombreux insignes d'ordres français et étrangers. L'artiste est très tôt impliqué dans la création des insignes du Mérite. Soucieux du moindre détail, il multiplie les esquisses de travail avant de fixer, par une gouache lumineuse, le projet définitif pour la Monnaie de Paris en 1963.

Les insignes sont codifiés dans le décret du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite, article 25 : *La décoration du Mérite est une étoile à six branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière formée de feuilles de chêne entrecroisées. Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de laurier entrecroisées ; l'avers présente l'effigie de la République avec cet exergue : « République française » et le revers deux drapeaux tricolores avec l'inscription : « Ordre national du Mérite » et la date « 3 décembre 1963 ».*



Max Léognany - Maquettes des insignes de commandeur et de la plaque de grand'croix de l'ordre national du Mérite - Gouache sur calque, 1963

Collection particulière © Musée de la Légion d'honneur

Le rôle primordial du général de Gaulle est mis en lumière. Déjà fondateur de l'ordre de la Libération pendant la Seconde Guerre mondiale, le général de Gaulle s'est particulièrement impliqué dans la création de l'ordre national du Mérite et dans la rédaction des textes fondateurs. Une série de documents annotés de sa main, complétés par divers souvenirs historiques dont le collier de grand maître de l'ordre de la Libération sont présentés au public, souvent pour la première fois, comme la maquette en plâtre de Jean Cardot, étape intermédiaire pour l'édification de la statue des Champs-Élysées.

Codification de l'Ordre, histoire de ses insignes, du brevet, cérémonials de remises de décorations font l'objet d'une étude inédite qui permet de mesurer toute l'importance des symboles dans l'élaboration de cette institution républicaine, créée au cœur du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce retour sur la genèse de l'institution, pour son cinquantenaire, est aussi l'occasion de découvrir le visage de l'Ordre aujourd'hui : un annuaire interactif permet au public de consulter la liste des 306 000 titulaires de l'ordre national du Mérite, nommés ou promus depuis sa création et dont ils incarnent les valeurs et l'universalité.



Jean Cardot et la maquette en plâtre de sa statue du général de Gaulle - L'œuvre exprime le mouvement qui portait le général de Gaulle le 26 août 1944 : *Si de Gaulle est l'image du courage ce jour-là, ce n'est pas le courage du combattant. C'est le courage de l'homme qui se sait investi d'un destin national, et qui a conscience que tout reste à faire. C'est ainsi que je l'ai senti et que j'ai voulu le représenter.* (Jean Cardot, *L'artiste devant le courage*).

© Jean Cardot



Le général de Gaulle remet les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite au général Ely lors de la cérémonie en l'honneur des membres du nouveau conseil de l'ordre au Palais de l'Élysée, le 24 juillet 1964.

*De gauche à droite, le général Catroux, Wladimir d'Ormesson, le général Ely, Jean Benedetti et Jean Lhuillier*

© Archives nationales



Le général de Gaulle remet les insignes de l'ordre national du Mérite aux médaillés olympiques des jeux d'Innsbruck, au Palais de l'Élysée le 25 juin 1964.

*De gauche à droite, Christine et Marielle Goitschel, François Bonlieu, Léo Lacroix et Alain Calmat*

© Archives nationales

# La création de l'ordre national du Mérite : clé de voûte de la réforme des décorations françaises

L'ordre national du Mérite est créé le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, à l'initiative du général Catroux alors grand chancelier. C'est l'aboutissement d'un plan d'ensemble de revalorisation des décorations françaises. Cette réforme est entreprise au vu de la multiplication des récompenses sous les IIIe et IVe Républiques et de leur hétérogénéité, mais surtout face au constat de l'inflation des décorés de la Légion d'honneur. Au début des années 1960, l'Ordre compte en effet près de 320 000 membres après avoir accompagné les conflits des cinq décennies précédentes.



Insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite, avers et revers

© ECPAD

Pour défendre la valeur de la plus haute distinction française, le général de Gaulle modernise tout d'abord sa réglementation : c'est la publication en 1962 du Code de la Légion d'honneur qui impose notamment un seuil maximum de 125 000 légionnaires vivants. Il institue ensuite un second ordre national, l'ordre national du Mérite destiné à récompenser *les mérites distingués de citoyens ne présentant pas toutes les qualifications requises pour la Légion d'honneur\**, notamment la durée de service qui est ici moindre (15 ans contre 20). Dans le même temps, la plupart des ordres spécialisés (13 ordres ministériels et les trois ordres de la France d'outre-mer) sont supprimés. Seuls sont conservés les Palmes académiques, le Mérite agricole, le Mérite maritime et les Arts et lettres, en raison de leur ancienneté et de leur caractère propre, selon l'appréciation du général de Gaulle.

En se substituant partiellement aux ordres disparus, l'ordre national du Mérite permet d'harmoniser le système des décorations françaises. Parachèvement de la réforme entamée avec la publication du Code en 1962, il vient seconder la Légion d'honneur et facilite en outre l'attribution d'une décoration nationale aux étrangers. Une échelle des récompenses se met ainsi en place, conforme à l'idée que le général Catroux expose au président de la République en octobre 1963 : *(...) la hiérarchie des mérites doit être respectée et se traduire dans la hiérarchie des distinctions (...) La Légion d'honneur étant le privilège des mérites de haute qualité, le Mérite de France [futur ordre national du Mérite] doit être celui des mérites distingués (...) des décorations distinctes doivent récompenser les mérites modestes.*

\* Décret du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite



Insignes des ordres spécialisés supprimés

© ECPAD

La photo de chaque insigne est disponible sur simple demande

# Organigramme de l'exposition

Sous le haut patronage du général d'armée Georgelin,  
*grand chancelier de la Légion d'honneur,*  
*chancelier de l'ordre national du Mérite.*

L'exposition *De Gaulle et le Mérite, création  
d'un ordre républicain* est organisée par le musée  
de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie,  
avec le concours de Jean Cardot, membre de l'Institut,  
ainsi que celui des Archives nationales et de la Monnaie de Paris.

## COMITÉ D'ORGANISATION

Luc Fons, *secrétaire général  
de la grande chancellerie de la Légion d'honneur*  
Yves Minjollet, *administrateur du palais et du musée*

## COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION

Anne de Chefdebien, *conservateur du musée*  
Assistée de  
Nicolas Botta-Kouznetzoff, *chargé de mission*  
Tom Dutheil, *stagiaire-assistant de conservation*  
Patrice Grelet, *régisseur des collections*  
Jacqueline Mégel, *responsable des publics*  
Christine Minjollet, *assistante de direction*

## SCÉNOGRAPHIE

Yves Minjollet, *administrateur du palais et du musée*

# Informations pratiques

Musée de la Légion d'honneur  
et des ordres de chevalerie  
2 rue de la Légion d'honneur  
(parvis du musée d'Orsay)  
75007 Paris  
01 40 62 84 25  
[www.musee-legiondhonneur.fr](http://www.musee-legiondhonneur.fr)

Exposition du 14 juillet 2013 au 26 janvier 2014.  
Du mercredi au dimanche, de 13h à 18h.  
Entrée gratuite.  
Mardi accessible aux groupes sur réservation.

*Pendant toute la durée de l'exposition,  
les collections permanentes habituellement  
présentées dans la salle de la Légion d'honneur  
restent accessibles au public dans un autre  
espace du musée.*

# Publication

## *De Gaulle et le Mérite, création d'un ordre républicain*

L'ouvrage retrace étape après étape la création du second ordre national français conçu comme le pilier de la réforme du système de récompenses mis en chantier par la grande chancellerie de la Légion d'honneur avec l'appui du général de Gaulle.

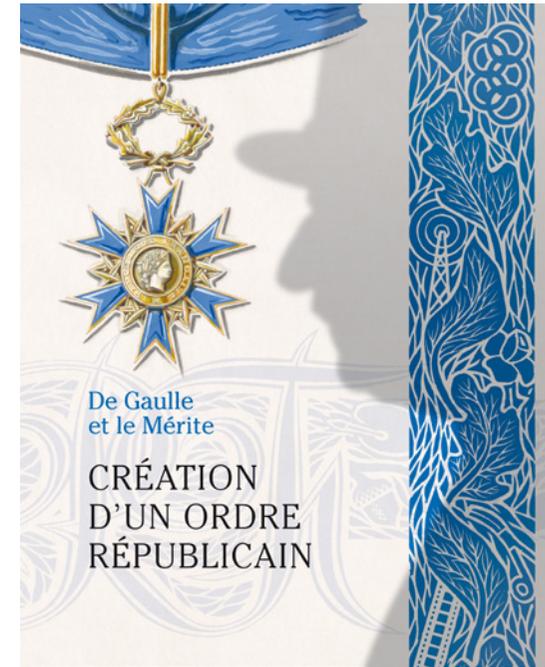
Sur la base de documents originaux et inédits sont racontées la genèse du projet, sa mise en œuvre, ainsi que l'élaboration minutieuse des textes définitifs établis en étroite collaboration avec la présidence de la République et Matignon.

Le rôle primordial du général de Gaulle et son implication personnelle dans le projet et la rédaction des textes fondateurs sont particulièrement mis en lumière.

Une étude sociologique comparée de la première promotion et de la plus récente permet de dessiner le visage sociétal de l'Ordre et de comprendre son rôle et ses spécificités.

Ce livre est également l'occasion d'étudier l'ensemble des ordres spécialisés existants sous la IV<sup>e</sup> République et de déterminer comment fut définitivement fixé leur sort à la naissance du nouvel ordre national.

La création de l'insigne fait en outre l'objet d'une étude complète des premiers projets à leur modification de dernière minute, ainsi que les techniques de fabrication et les différents types de décorations qui peuvent aujourd'hui être déjà collectionnés.



### LES AUTEURS

Ouvrage collectif sous la direction d'Anne de Chefdebien, conservateur du musée, assistée de Nicolas Botta-Kouznetzoff

### L'OUVRAGE

Édité par HM éditions, avec le soutien de la Société des amis du musée de la Légion d'honneur et de la Fondation de Gaulle.  
112 pages, format 22 x 27 cm | Prix public : 15€  
Disponible mi-juillet 2013

# Le musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie

Inauguré en 1925 dans l'hôtel de Salm qui abrite la grande chancellerie de la Légion d'honneur, entièrement restauré et repensé en 2006, le musée est l'un des rares musées au monde exclusivement dédié aux ordres et récompenses français et étrangers.

Le parcours muséographique comprend cinq espaces principaux qui mènent le visiteur de la création du concept d'ordre de chevalerie à l'époque des croisades, à l'ordre national du Mérite: salle des ordres religieux et militaires, salle des ordres royaux, salle de la Légion d'honneur, salle des ordres étrangers (plus de 400 ordres provenant de plus de 120 États à travers des siècles d'histoire) et salle contemporaine, de la Révolution française à nos jours.



© Didier Boy de la Tour

Considérablement enrichi en 2008 par le dépôt de l'exceptionnelle collection Spada, le musée est aujourd'hui une référence dans le domaine de la phaléristique et un lieu inédit de découverte et d'émerveillement: sont exposées près de 4 600 œuvres dont 4 000 insignes. Une véritable réflexion sur les principes des ordres nationaux français et sur les mérites de ceux et celles qui les composent est proposée au travers de bornes audiovisuelles qui ponctuent le parcours.

Le visiteur est amené à découvrir la réalité des ordres, les valeurs qu'ils incarnent et, surtout, les hommes et les femmes qui les constituent. Chaque insigne raconte en effet une histoire particulière, intégrée dans un contexte géopolitique plus général. Le musée de la Légion d'honneur contribue ainsi à faire connaître et rayonner le prestige et l'exigence de nos ordres nationaux.

Anne de Chefdebien  
CONSERVATEUR